Terre de partage

N°3 • Juin 2019
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES

Communauté de Communes du Béarn des Gaves
terre de partage

DOSSIER SPÉCIAL TOURISME

Abitain
Andrein
Angous
Araujuzon
Araux
Athos-Aspis
Audaux
Auterrive
Autevielle-St-Martin-Bideren
Barraute-Camu
Bastanès
Bérenx
Bugnein
Burgaronne
Carresse-Cassaber
Castagnède
Casteibon
Castetnau-Camblong
Charre
Dognen
Escos
Espiute
Gestas
Guinarthe-Parenties
Gurs
L'Hôpital-d'Orion
Jasses
Laàs
Labastide-Villefranche
Lahontan
Lay-Lamidou
Léren
Méritein
Montfort
Nabas
Narp
Navarrenx
Ogenne-Camptort
Oraàs
Orion
Orriule
Ossenx
Préchacq-Navarrenx
Rivehaute
Saint-Dos
Saint-Gladie-Arrive-Munein
Saint-Pé-de-Léren
Salies-de-Béarn
Sauveterre-de-Béarn
Sus
Susmiou
Tabaille-Usquain
Viellenave-de-Navarrenx

INSÉRÉ DANS CE NUMÉRO,
+ de moments de fête !
mémo des festivités de l'été
en BÉARN DES GAVES

Terre de partage n° 3
Magazine de la communauté de communes du Béarn des gaves
289, route d'Orthez - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : accueil@ccbearndesgaves.fr
Tél. : 05 59 38 30 46

Directeur de la publication : Jean Labour.

Rédacteurs en chef : Marie-Rose Basterreix & Grégory Nexon.

Rédacteurs : Marie-Rose Basterreix, Bernard Bénéteau, Cécile Bergez-Casalou, Marie Caillol, Maïté Capdouze, Michel Casamayor, Danièle Cinqualbres, Michel Forcade, Marie-Pierre Hiriart, Émilie Labarbe, Jean Labour, Marie Laffargue, Grégory Nexon, Stéphanie Philippe, Élise Pons & Anne-Marie Trouilh.

Secrétaires de rédaction : Marie-Rose Basterreix, Marie-Pierre Hiriart, Grégory Nexon & Carine Sarriquet.

Iconographes & photographes : Sébastien Arnouts, Bernard Bénéteau, Gaizka Bidegain, Cinéma Le Saleys, Michel Casamayor, Marc Desplat, Freepik.com, Jean Hourquebie, Roselyne Montagut, OT BdG, PAHOBDG, Martine Richard & Olivier Robinet.

Graphiste : Martine Richard Graphiste (64270).

Merci à : Daniel Arribère, Odile Etcheverry, Philippe Labache, Gilles Larroque, Marie-France Lassalle & Céline Pereira.

Imprimeur : Imprimerie Moulia Frères, à Orthez (64300).

Imprimé en France à 10 200 exemplaires sur papier Cyclus 100 % recyclé.

Sommaire

ÉDITO
Un budget difficile à établir, mais des réalisations déjà nombreuses... P3

ÉCONOMIE
La Station : centre de dynamisme du Béarn des gaves... P4/5

BÂTIMENTS ET TRAVAUX
Rénover son logement avec l'aide du Département et de la CCBG P6

DOSSIER - TOURISME EN BÉARN DES GAVES
Le petit + du tourisme ! P7
CCBG-OT : un lien + fort au service du **petit** + du territoire ! P8/9
+ fonctionnel, + actuel : un nouveau site Internet pour l'Office de tourisme... P10
Terra Aventura : la chasse au trésor du XXIe siècle ! P11
L'animation touristique de notre territoire : l'affaire de tous ! P12/13
Rodin ou une merveille en Béarn des gaves ! P14

TOURISME
+ de moments de fête (ENCART DÉTACHABLE) mémo des festivités de l'été en Béarn des gaves P15/18

DOSSIER - TOURISME EN BÉARN DES GAVES **SUITE**
Tous les secrets des thermes salisiens... P19
Quelques pépites touristiques de la CCBG... P20/21
La randonnée, on adore tous ! P22/23
EuroVelo 3 : la véloroute des pèlerins en Béarn des gaves P24
Un lieu de mémoire de portée internationale P25
Pêcher dans le gave au fil de l'eau... P26/27

ENFANCE & JEUNESSE
Une séance de cinéma gratuite pour les enfants du Béarn des gaves P28

ENVIRONNEMENT
Respecter l'environnement pendant l'été P29/30

ÉCONOMIE
L'impôt, oui... mais pour offrir des services de qualité aux administrés P30/31

INFOS PRATIQUES
Le pont d'Auterrive P32

Un budget difficile à établir, mais des réalisations déjà nombreuses...

Comme chaque année, la période hivernale s'est achevée par les votes des différents budgets, présentés le jeudi 11 avril à l'ensemble des élus du Conseil communautaire dans la salle « Le Trait d'union », à Guinarthe-Parenties.

Si ce nom appelle au rassemblement, au consensus, à l'unité, l'exercice s'est toutefois avéré difficile à réaliser, surtout en période délicate de limitation des dépenses publiques, rendu compliqué par la diminution des attributions d'un État qui a contrario *ne cesse d'imposer aux collectivités locales toujours plus de compétences.*

Alors, oui à l'obligation de maîtrise des dépenses du Béarn des gaves… mais comment ?

Cette opération ardue commence par la baisse des dépenses de fonctionnement et le report, dans le temps, des gros investissements, pourtant indispensables à terme. La diminution de l'endettement et le recours à l'impôt sont également inévitables. Cependant, tout cela n'est pas suffisant, à tel point qu'il est également nécessaire d'augmenter les recettes par la vente des terrains dédiés au développement économique.

Mais reporter les gros investissements ne veut surtout pas dire « abandon » des projets. Restons confiants : tout se fera, mais digérons patiemment les effets pervers de la loi NOTRe, qui nous a fait croire à des jours radieux et miroiter de mirifiques dotations bonifiées attribuées par le gouvernement aux nouvelles collectivités.

Tout ceci, mes chers concitoyens, ne doit pas occulter l'ensemble du travail effectué depuis la fusion du 1er janvier 2017, à commencer par le renforcement ou le déploiement de services de qualité sur l'ensemble de nos trois anciens territoires, différents à bien des égards, ainsi que l'harmonisation nécessaire des compétences, de la fiscalité, de la dette…

Tout ce dur labeur a été réalisé sans heurts, sans animosité, avec un bel état d'esprit insufflé par les personnels, qui ont su s'adapter intelligemment aux nouvelles exigences du vivre et du travailler ensemble. Encore un grand merci, donc, à ces équipes, qui ont réussi une œuvre collective parfaite, pour le plus grand bien du Béarn des gaves.

Pour terminer, je voudrais très concrètement et très rapidement rappeler quelques réalisations achevées depuis la naissance de la CCBG, ou en cours de l'être :

- *La construction du « club house », à Navarrenx, pour le rugby et le football ;*
- *La réfection du mur du stade, à Navarrenx ;*
- *La création de la crèche et du relais d'assistantes maternelles, à Salies-de-Béarn ;*
- *La mise en service de la pépinière d'entreprises et du pôle d'animation économique La Station, à Sauveterre-de-Béarn ;*
- *L'exécution des travaux de mise en accessibilité et de modernisation des différents équipements sportifs, culturels et dédiés à la jeunesse ;*
- *La vente de tous les terrains inoccupés situés sur la zone du Herre, à Salies-de-Béarn, aux acteurs suivants : Aima, Copland, Novinmo-Lacoste, 2B Menuiserie et Lafont TP ;*
- *La réalisation des travaux de la boulangerie de Labastide-Villefranche, véritable projet de territoire, actuellement en cours.*

Malgré les difficultés, les élus du Béarn des gaves travaillent rigoureusement ; et si les résultats ne sont pas encore tout à fait à la hauteur de leurs espérances, je reste persuadé qu'avec ténacité, patience, confiance et solidarité, nous réussirons.

Vive le Béarn des gaves !

Jean Labour,
président de la CCBG,
maire de Sauveterre-de-Béarn.

La Station : centre de dynamisme du Béarn des gaves…

Bilan de ce début d'année 2019, projets pour les mois à venir, mise en valeur du travail en milieu collectif ou des productions locales : vous saurez tout sur l'implication de notre pôle de développement économique au sein du territoire…

QUELQUES TEMPS FORTS À LA STATION : VOUS Y ÉTIEZ ?

8 mars : Journée internationale du droit des femmes.
14 mars : vers un réseau local d'entrepreneurs.
21 mars : Journée nationale du coworking.
29 mars : conférence sur les maisons traditionnelles béarnaises, organisée par le CHAR.

Une édition réussie de la Journée internationale du droit des femmes !

Pour la seconde année consécutive, La Station a permis de découvrir des parcours inspirants de femmes entrepreneuses en Béarn des gaves, mais aussi des ateliers pour booster la confiance en soi. Animée par M. Jean-Pierre Dupré, correspondant sauveterrien d'un grand quotidien régional, une table ronde enrichissante a réuni, notamment, Mmes Maïté Capdouze, ancienne présidente du Groupement des femmes du bâtiment du 64, Marlène Concarret, de l'association Aima, Chantal Manescau, directrice des thermes de Salies-de-Béarn, Kattalin Quentin, de l'association Le Quartier des demoiselles, et Denise Saint-Pé, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques. Mais cette journée du 8 mars constituait également l'occasion idéale pour annoncer la grande gagnante de l'appel à projets : Mme Emmanuelle Seguy. Souhaitant développer une activité de conseil en management des organisations et accompagnements des chefs de TPE-PME, cette dernière sera conseillée par La Station, pendant un an, pour se lancer dans cette nouvelle aventure de l'entrepreunariat.

Vers un réseau local d'entrepreneurs

Ce temps d'échanges a réuni une cinquantaine d'entrepreneurs du Béarn des gaves, avec des ateliers qui ont permis de connaître les besoins et envies de chacun, mais aussi avec des rencontres autour d'un moment de convivialité. Une soirée qui aura une suite…

INSTALLEZ-VOUS EN BÉARN DES GAVES !

La communauté de communes du Béarn des gaves dispose de terrains aménagés pour vous accueillir et vous permettre de pérenniser vos activités.
Plusieurs zones sont disponibles à travers le territoire pour satisfaire votre implantation, avec des surfaces et configurations diverses, et tout cela à des prix attractifs :
- à **Castetnau-Camblong** : lotissement artisanal du Bas-de-Bordes ;
- à **Léren** : zone d'activités ;
- à **Salies-de-Béarn** : ZI du Herre ;
- à **Sauveterre-de-Béarn** : ZA de Lasgourges et ZA des Glaces.

Poussez les portes de La Station et venez coworker !

Vous travaillez depuis chez vous ?
Besoin de sortir ?
De voir du monde ?
De partager ou de discuter, d'échanger vos idées ?

Prenez votre ordinateur portable et venez nous rejoindre à La Station pour une journée de travail efficace et enrichissante ! La Station vous accueille au sein de son espace de coworking pour une journée, demi-journée ou à plein temps. Tarif attractif, de 5 à 10 €, et le plus : une demi-journée offerte pour l'achat d'un carnet de 10 demi-journées.
Contact : 05 59 09 46 31 / contact@espace-station.fr

À VOS AGENDAS !

Dirigeants de TPE-PME, professions libérales, créateurs d'entreprise, trois rendez-vous à ne pas manquer dès la rentrée :
septembre :
formation sur le développement de la relation client (les bons outils d'une prospection réussie, une offre technique et commerciale performante, étapes clés pour réussir sa vente et la négociation, comment fidéliser sa clientèle)
octobre :
rencontre sur la reprise-transmission avec les chambres consulaires
novembre-décembre :
ateliers « Mieux se connaître / Gestion du stress »

Pour connaître les dates exactes de ces rendez-vous, suivez l'actualité de La Station sur sa page Facebook :
www.facebook.com/EspaceStation

Les MPP, c'est sacré !

Comme chaque été, ne manquez pas les quatre rendez-vous des marchés de producteurs de pays (MPP) du territoire coorganisés par le service «économie» de la CCBG et la Chambre d'agriculture, en partenariat avec les communes d'accueil :
- jeudi 4 juillet, à Carresse-Cassaber,
- jeudi 18 juillet, à Sauveterre-de-Béarn,
- vendredi 26 juillet, à Navarrenx,
- vendredi 2 août, à Narp.
Dégustations, repas sur place ou à emporter, animations musicales : de 18 h à 23 h, venez y découvrir en direct des produits locaux et les savoir-faire du terroir, dans une ambiance festive et conviviale…

Infos et contacts :
Marie Laffargue - Chargée de mission développement économique pour la CCBG - Animatrice du pôle La Station
Adresse courriel : marie@espace-station.fr
Tél. : 05 59 09 46 31 – 06 49 00 55 28
Stéphanie Philippe - Responsable du service Développement économique de la CCBG - Directrice du pôle La Station
Adresse courriel : stephanie@espace-station.fr
Tél. : 05 59 09 14 41 – 06 85 05 28 46
Site Internet : www.espace-station.fr

Rénover son logement avec l'aide du Département et de la CCBG

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous souhaitez le rénover ou en réduire la facture d'énergie ? Avec le programme d'intérêt général « Bien chez soi », le Département, l'Anah et ses partenaires, mais aussi la communauté de communes du Béarn des gaves, vous accompagnent et vous aident à financer votre projet…

POUR QUI ?

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, des aides financières peuvent vous être accordées sous conditions de ressources ou de montants de loyer maximal, avec déduction fiscale sur vos revenus fonciers.

POUR QUELS TRAVAUX ?

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat dégradé, les principaux travaux éligibles concernent l'électricité, le chauffage, le sanitaire, la charpente ou la couverture.

Pour l'adaptation des logements occupés par des personnes âgées ou en situation de handicap, ces travaux concernent l'accessibilité extérieure, l'adaptation des salles d'eau, la création de pièces de vie en rez-de-chaussée, l'installation de monte-escaliers...

Enfin, au chapitre de la lutte contre la précarité énergétique, les travaux éligibles concernent l'isolation, les menuiseries, le chauffage et les VMC.

LA GARANTIE D'ÊTRE CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ…

Tout au long de l'année, les services du Département (au 05 59 11 44 23), ainsi que l'opérateur Soliha, qu'il finance (au 05 59 14 60 60), restent à votre service pour vous informer des aides pécuniaires auxquelles vous pouvez prétendre et vous aider à constituer votre dossier de demande. ■

Un bonus de 500 € versé par la CCBG pour rénover son logement !

Ce dispositif mobilise les soutiens financiers de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du département des Pyrénées-Atlantiques, des caisses de retraite et… de la communauté de communes du Béarn des gaves depuis cette année !

Les financements cumulés peuvent ainsi permettre, pour certains dossiers, une prise en charge jusqu'à 80 % des travaux. L'intercommunalité intervient, quant à elle, suite à l'instruction de la demande par les services du Département et à hauteur de 2,5 % du coût du montant des travaux éligibles, plafonné à 500 € par logement.

EN SAVOIR PLUS SUR LES DIFFÉRENTES **AIDES**

Pour plus d'informations, consultez l'onglet « **Informations pratiques** », pastille « **Guides** », paragraphe « **Habitat** », du site Internet de la **CCBG :** www.ccbearndesgaves.fr

Béarn des Gaves le petit +

DOSSIER SPÉCIAL TOURISME

le petit + du tourisme !

La « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » compte parmi les cinq compétences obligatoires de la CCBG.

Déjà bien développée avant la fusion des trois intercommunalités de Navarrenx, Salies et Sauveterre, elle a connu, ces dernières années, de nombreuses évolutions, notamment avec le changement de statut de l'office de tourisme du Béarn des gaves. Revue de détail, dans les pages qui suivent, d'un domaine indispensable au développement et à la dynamique du territoire…

C'est la commission Tourisme et Associations culturelles qui, au sein de l'intercommunalité, est en charge de la gestion de ce dossier d'importance. Animée par M. Claude Serres-Cousiné, maire de Salies-de-Béarn, c'est l'une des plus fournies des 10 commissions thématiques de la CCBG, puisqu'elle compte pas moins de 17 membres élus. Soutien aux associations et aux professionnels du tourisme en Béarn des gaves, promotion et communication sur et en-dehors du périmètre de la collectivité, prise en charge de lieux touristiques… : pour mettre en œuvre ces différentes orientations en matière de politique touristique, elle s'appuie, en externe, sur les 10 employés de l'office de tourisme du Béarn des gaves et, en interne, sur Mme Stéphanie Philippe, responsable de ce domaine au sein de la Communauté de communes. Elle peut également faire appel à d'autres agents communautaires, qui interviennent plus ponctuellement sur le sujet, telles Mmes Marie-Rose Basterreix ou Danièle Cinqualbres, ou bien encore une partie du personnel des services techniques. Outre le lien avec l'Office de tourisme, cette commission a également en charge l'aménagement et l'entretien des chemins de randonnée, des circuits de VTT et des coins de pêche sur l'ensemble du Béarn des gaves, l'attribution de subventions aux associations culturelles et touristiques du territoire, la gestion du camp de Gurs et du Pays d'art et d'histoire. ■

▲ *Claude Serres-Cousiné, maire de Salies-de-Béarn et vice-président en charge du tourisme et des associations culturelles*

Une commission diversifiée et dynamique !

Afin de conserver un équilibre territorial, la commission Tourisme et Associations culturelles est composée d'élus issus des trois anciennes communautés de communes qui composent aujourd'hui la CCBG :

Patrick Baldan (de Castetnau-Camblong), **Patrick Balesta** (d'Autevielle-Saint-Martin-Bideren), **Alain Bourrez** (de Sauveterre-de-Béarn), **Mireille Fosar** (de Salies-de-Béarn), **Christiane Jouanlong-Bernadou** (de Salies-de-Béarn), **Maryvonne Lagaronne** (de Gestas), **Jean-Claude Larco** (d'Araujuzon), **Françoise Lavielle** (de Salies-de-Béarn), **Annie Lopez** (de Navarrenx), **Alain Martin** (d'Andrein), **Marie-Ange Minvielle** (de Salies-de-Béarn), **René Muel** (de Salies-de-Béarn), **Michel Puharré** (de Navarrenx), **Carine Sarriquet** (de Salies-de-Béarn), **Claude Serres-Cousiné** (de Salies-de-Béarn), **Philippe Susbielles** (de Bugnein) et **Francine Trouilh** (de Sauveterre-de-Béarn).

▲ *La commission Tourisme et Associations culturelles en réunion à La Station…*

EN SAVOIR PLUS SUR LA **COMMISSION** Tourisme et Associations culturelles

Pour plus d'informations, consultez l'onglet « **Une communauté à taille humaine** », ligne « **Élus** » pastille « **Commissions** », du site Internet de la CCBG : www.ccbearndesgaves.fr

CCBG-OT : un lien + fort au service du petit + du territoire !

Auparavant géré de façon associative, l'office de tourisme du Béarn des gaves est devenu, depuis le 1er janvier 2018, un Épic (Établissement public à caractère industriel et commercial) placé sous la houlette de la CCBG. Décryptage de ce nouveau statut…

Le comité de direction de l'office de tourisme du Béarn des gaves

Présidé par Claude Serres-Cousiné, également vice-président de la CCBG en charge du tourisme, le Comité de direction est composé d'un collège d'élus et d'un collège de socioprofessionnels, tous non rémunérés.

Collège des conseillers communautaires :

Titulaires : **Jean Baucou, Alain Bourrez, Mireille Fosar, Christiane Jouanlong-Bernadou, Jean-Claude Larco, Françoise Lavielle, Marie-Ange Minvielle, Grégory Nexon, Michel Puharré, Claude Serres-Cousiné et Francine Trouilh.**

Suppléants : **Daniel Arribère, Patrick Baldan, Patrick Balesta, Jean Domercq-Bareille, Maryvonne Lagaronne, Francis Lansalot-Matras, Marie-France Lassalle, Alain Martin, René Muel, Marc Seguin et Philippe Susbielles.**

Collège des socioprofessionnels :

Catégorie hébergement-restauration :
Titulaires : **Joël Bourrouilh, Marion Follin, Yves Larrouture et Monique Lasarroques.**

Suppléants : **Alex Casteret, Josiane Conrad et Audrey Hulewicz.**

Catégorie loisirs :
Titulaires : **Nicolas Benegui, Nicolas Chapart, Gaëlle Reclus, Olivier Robinet, Alexandre Tisne-Versailles et Anne-Marie Trouilh.**

Suppléants : **Arnaud Couvalaere, Olivier Dessaw, Jean-Philippe Lavie, Chantal Manescau et Daniel Oyarçabal.**

Soucieuse du développement touristique de son périmètre, la communauté de communes du Béarn des gaves a souhaité accroître sa présence au sein de cet organe ; car si la stratégie politique à mener en ce domaine est bien mise en application par le formidable outil qu'est l'office de tourisme (OT), l'élaboration de celle-ci s'effectue pleinement au sein de l'intercommunalité.

Conformément aux statuts adoptés par le Conseil communautaire du 8 février 2018, la CCBG, en charge des aménagements touristiques, délègue ainsi à l'Office de tourisme, mais sous son contrôle, la communication, la promotion et la commercialisation touristique de l'ensemble du territoire, ainsi que la collecte de la taxe de séjour.

Les missions confiées à l'Office de tourisme

COMMUNICATION : élaboration d'une stratégie de communication, définition d'un plan média annuel, création et élaboration des supports et visuels de communication.

PROMOTION : accueils physique, téléphonique et numérique, animation de la dynamique touristique, conception et gestion des visites en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire.

COMMERCIALISATION : élaboration de «produits» touristiques et vente des différents produits (en direct ou via des prestataires).

TAXE DE SÉJOUR : information et communication auprès des hébergeurs, préparation et mise à jour de la base de données des hébergeurs.

En contrepartie de ces missions, la CCBG attribue annuellement à cet Épic une contribution à son fonctionnement et à ses obligations de prestations de service non marchandes aux clientèles et aux prestataires touristiques locaux. Ce qui, d'une manière générale, donne le droit à l'intercommunalité de demander toute justification à l'office de tourisme du Béarn des gaves concernant l'accomplissement de ses obligations.

À noter que cette transformation n'a pas eu d'impact sur le personnel (contrats de droit privé), qui reste sous la direction de Cécile Bergez-Casalou (contrat de droit public). De même, conformément aux souhaits formulés par les élus de la CCBG, les trois sites d'ouverture au public de Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn et Salies-de-Béarn ont bien été maintenus. ■

Directrice : Cécile Bergez-Casalou
Adresse courriel : contact@bearndesgaves.com
Site Internet : www.tourisme-bearn-gaves.com

Les horaires d'ouverture de chacun des sites fluctuent selon les saisons, mais sont consultables sur le site Internet de l'Office de tourisme.

Site de Navarrenx
2, place des Casernes - 64190 NAVARRENX
Adresse courriel : navarrenx@bearndesgaves.com / Tél. : 05 59 38 32 85

Site de Salies-de-Béarn
Mairie - Place du Bayaà - BP 26 - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : salies@bearndesgaves.com / Tél. : 05 59 38 00 33

Site de Sauveterre-de-Béarn
Maison Rospide - Place royale - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Adresse courriel : sauveterre@bearndesgaves.com / Tél. : 05 59 38 32 86

Service réservations
Adresse courriel : resa@bearndesgaves.com / Tél. : 05 59 38 32 82

Un nouvel accueil salisien pour l'Office de tourisme

Depuis mars 2019, l'équipe salisienne de l'Office de tourisme a quitté ses anciens locaux, durement touchés par les inondations de juin 2018, pour accueillir les touristes dans le hall de la mairie de Salies-de-Béarn, place du Bayaà.
Cette installation est temporaire, puisque la CCBG met tout en œuvre pour rénover les anciens locaux des parts-prenants afin d'y aménager des bureaux fonctionnels et faciles d'accès.

+ fonctionnel, + actuel : un nouveau site Internet pour l'Office de tourisme…

Les élus de la commission Tourisme le savent bien : une bonne promotion du territoire auprès des vacanciers nécessite, de nos jours, de bénéficier d'une visibilité originale et moderne sur les réseaux sociaux. En service depuis 10 ans, le site Internet de l'office de tourisme du Béarn des gaves avait donc grand besoin de se renouveler, tant dans son contenu que dans son ergonomie ! C'est désormais chose faite…

Ces derniers mois, l'Office de tourisme a en effet travaillé à la refonte totale de son site, outil incontournable d'information et de promotion, pour un résultat chaleureux et personnalisé, fourmillant d'informations et mettant en lumière, au gré des envies et des saisons, le « petit + » de chacun sur les pages dédiées aux attractions touristiques du territoire.

Innovation d'importance, une carte enrichie est désormais accessible dès la page d'accueil. Sur celle-ci, figurent les « petits + » et les incontournables développés sur d'autres pages du site, permettant ainsi de cibler un lieu et d'en connaître les attraits touristiques environnants. Par exemple, en sélectionnant un hôtel, la carte indique automatiquement les activités, les visites, les restaurants situés à proximité, facilitant par-là même les recherches et la découverte du secteur.

Autre fonctionnalité inédite au service de l'internaute : un « social wall » ! Au vu de l'explosion des réseaux sociaux et d'une nouvelle configuration du site de l'Office de tourisme, qui lui permet à présent d'être accessible depuis tous les écrans (smartphones, tablettes, ordinateurs…), ce « mur social » met en avant les contenus postés sur la toile par les touristes et améliore ainsi la visibilité du territoire, sur Instagram plus particulièrement. Enfin, il favorise la large diffusion du hashtag de la destination : #bearndesgaves.

Dernier atout de ce tout jeune site : un nouvel outil de réservation en ligne, baptisé « Ingénie » et administré par le personnel de l'Office de tourisme pour le compte de ses partenaires, y est intégré.

Il est enfin à noter que le site Internet de l'Office de tourisme sera également traduit en deux langues (l'anglais et l'espagnol), favorisant ainsi l'accueil de clientèles étrangères de plus en plus nombreuses. ■

www.tourisme-bearn-gaves.com

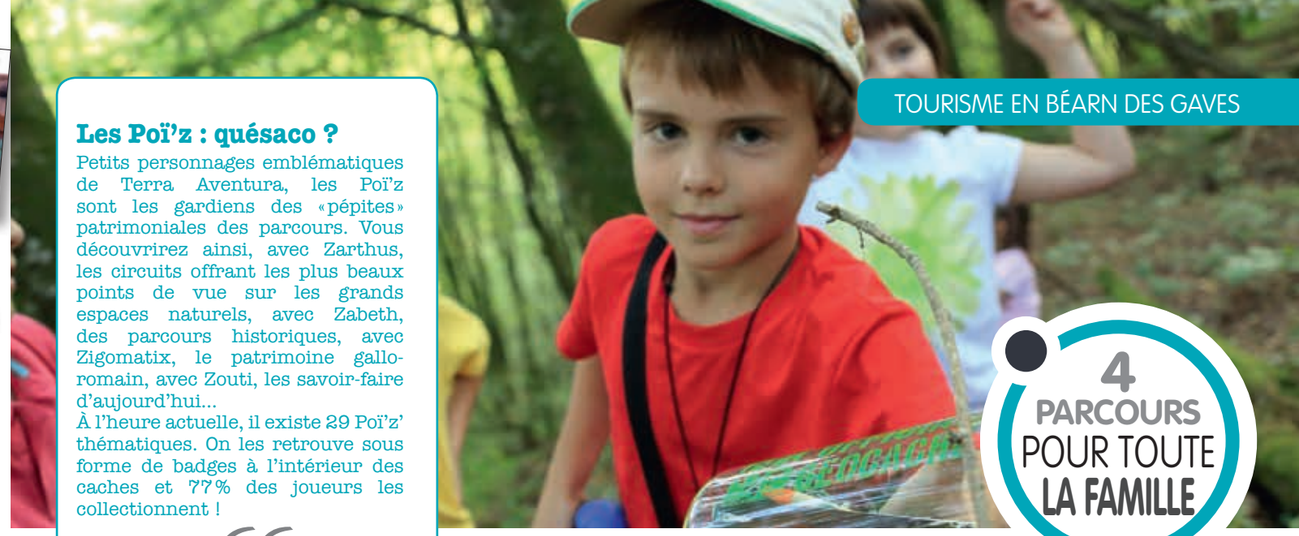

4 PARCOURS POUR TOUTE LA FAMILLE

Les Poï'z : quésaco ?

Petits personnages emblématiques de Terra Aventura, les Poï'z sont les gardiens des « pépites » patrimoniales des parcours. Vous découvrirez ainsi, avec Zarthus, les circuits offrant les plus beaux points de vue sur les grands espaces naturels, avec Zabeth, des parcours historiques, avec Zigomatix, le patrimoine gallo-romain, avec Zouti, les savoir-faire d'aujourd'hui…
À l'heure actuelle, il existe 29 Poï'z' thématiques. On les retrouve sous forme de badges à l'intérieur des caches et 77 % des joueurs les collectionnent !

Terra Aventura : la chasse au trésor du XXIe siècle !

Grâce au développement toujours plus rapide des nouvelles technologies, attirer des vacanciers, plus que jamais exigeants sur le choix de leur destination, requiert de faire appel à des procédés innovants, bien éloignés des traditionnels dépliants touristiques. Exemple avec « Terra Aventura », le spécialiste de la chasse au trésor numérique, qui débarque tout juste en Béarn des gaves, avec quatre parcours de jeu à Laàs, Navarrenx, Salies et Sauveterre !

Soucieux de proposer toujours plus d'activités de découverte aux petits comme aux grands, l'Office de tourisme, développe, tout au long de cette année 2019, un nouveau concept de chasse au trésor, en extérieur, à réaliser à l'aide d'un GPS ou d'une application mobile. Énigmes à résoudre, indices à relever, trésor à retrouver... D'étape en étape, ces parcours de quelques kilomètres permettent de découvrir les pépites patrimoniales du territoire tout en s'amusant.

Cette activité touristique, idéale à pratiquer en famille ou entre amis, est accessible toute l'année, 7 jours sur 7, alliant sport (avec plusieurs niveaux de balades), culture (connaissance des richesses locales, telles que les contes et légendes, l'art, la gastronomie...) et cultivant le goût du jeu et de l'aventure.

Terra Aventura s'inspire d'un jeu mondial nommé « Géocaching ». L'objectif du joueur est de trouver la « cache » à chaque balade, c'est-à-dire une boîte cylindrique transparente dissimulée dans la nature et contenant un carnet de passage (« logbook »), livre d'or sur lequel les géocacheurs peuvent laisser un mot, mais aussi des « Poï'z » !

Avec plus de 280 000 joueurs en Nouvelle-Aquitaine, Terra Aventura, qui décline dorénavant ce concept en Béarn des gaves pour le compte de l'Office de tourisme, a conquis le cœur de nombreux touristes, mais également de ses habitants, qui découvrent, de manière ludique et souvent insolite, le territoire dans toute sa diversité !

Accessible 365 jours par an, entièrement gratuite, cette application permet aux familles et aux amis de toutes générations, de vivre, sur ce territoire exceptionnel, une expérience originale et inoubliable ! ■

Comment jouer ?

1. Téléchargez l'application à partir de Google Play et Itunes (sauf pour Windows Phone).
2. Choisissez votre circuit (à sélectionner en fonction de sa thématique, de sa durée, de sa difficulté ou de sa proximité), puis téléchargez les données de celui-ci avant de partir à la découverte du trésor.
3. Pour partir à l'aventure, cliquez sur « Démarrer ». En quelques gestes, visualisez votre position sur la carte et cheminez d'étape en étape. Saisissez en toute simplicité les réponses aux énigmes : une fois que les coordonnées GPS de la cache s'affichent, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider…

Pas de smartphone ? Pas d'inquiétude : vous jouerez après avoir imprimé la feuille de route d'un parcours, de chez vous ou depuis un des accueils de l'Office de tourisme.

Spectacles à tous les coins de rue de Salies-de-Béarn, pour la fête des Sottises, au mois de juillet.

UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE

L'animation touristique de notre territoire : l'affaire de tous !

Le développement touristique du Béarn des gaves repose aujourd'hui sur plusieurs composantes qui s'investissent et agissent de manière complémentaire, offrant ainsi une image positive du territoire. Parmi celles-ci, le monde associatif s'affirme évidemment comme un acteur incontournable du système…

Les aides communautaires aux associations

Chaque demande de subvention est étudiée par la commission Tourisme et Associations culturelles de la CCBG, qui soumet ensuite ses choix au Conseil communautaire. Ces arbitrages sont toujours difficiles à réaliser, car ils doivent obligatoirement prendre en compte les critères d'attribution, qui permettent de traiter tous les dossiers avec équité, mais également la situation économique de la collectivité.
Les associations sont ensuite informées, par courrier, des décisions préconisées par la Commission et entérinées par le Conseil.

À l'origine, ce sont sans conteste les choix politiques du conseil communautaire de la CCBG qui déterminent les lignes directrices à suivre en matière de promotion touristique du Béarn des gaves et engagent les moyens financiers alloués à l'Office de tourisme pour les mettre en œuvre ; ce qu'il réalise d'ailleurs pleinement en proposant une approche professionnelle de l'accueil et de la gestion des partenaires touristiques sur tout le territoire.

Cependant, en parallèle, il existe un autre élément essentiel qui œuvre en marge de tous les acteurs politiques et professionnels du cru : la richesse de notre terroir associatif permet en effet de proposer un programme d'animations très diverses et, il faut le souligner, très prisées. Un grand nombre de ces associations sont d'ailleurs soutenues, à ce titre, par la CCBG, même si elles ne sont pas, loin s'en faut, les seules à œuvrer en ce sens !

Les autres, en effet, sont aidées par leur commune, par d'autres collectivités… ou sont, tout simplement, financièrement autonomes ! Et si la présentation succincte qui suit cible uniquement celles qui reçoivent une contribution financière de l'intercommunalité, elle n'oublie assurément pas le travail admirable et passionné de l'ensemble de ce tissu associatif.

DES AGAPES « À LA SAUCE » BÉARNAISE…

Tout d'abord, dans le périmètre de la CCBG, trois grands évènements donnent rendez-vous à tous les amateurs de réjouissances : la fête de la Pêche et du Saumon, à Navarrenx, la foire de la Blonde, à Sauveterre-de-Béarn, et la fête du Sel, à Salies-de-Béarn. Les thématiques de ces grandes rencontres du territoire ne sont pas anodines : elles reposent ainsi toutes sur des enjeux d'importance. La pêche et la valorisation du saumon, l'élevage de Blondes d'Aquitaine ou la production de sel sont en effet des éléments incontournables de notre identité et de notre vie économique. Mais la liesse populaire qui entoure ces trois grandes manifestations ne cache pas les inquiétudes qui peuvent poindre en marge des festivités : la difficulté à faire entendre la voix des pêcheurs, les problèmes inhérents au monde agricole, en particulier ceux des éleveurs, ou encore les caprices du Saleys… Pourtant, les fêtes sont belles et les bénévoles de la Jurade du sel, à Salies, du Comité d'animation de la foire de Sauveterre, allié au Comice agricole, ou du Comité d'animation de Navarrenx, accompagné de la Fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques, redoublent d'efforts et d'ingéniosité pour perpétuer leur succès.

▲ *Fête du saumon de Navarrenx : le 14 juillet 2019, les gastronomes en tous genres rivaliseront de talent pour accommoder le fameux saumon qui fait la notoriété de notre Béarn des gaves…*

▲ *Foire de la Blonde : deux co-présidents en exercice et un troisième, que l'on peut qualifier de retraité actif ! Le 17 août prochain, à Sauveterre, tous les amateurs de Blondes seront au rendez-vous…*

▲ *La fête du Sel, le rendez-vous de tous les villages de l'ancien canton de Salies-de-Béarn et de nombreux associatifs du cru. Attention : cette année, ce rendez-vous incontournable sera légèrement décalé par les aléas du calendrier pour se tenir du 12 au 15 septembre.*

▲ *Le 27 juillet prochain, accueillis par les bénévoles de Sauveterre Espace culturel, les amateurs se retrouveront dans la cité médiévale du Béarn des gaves autour d'un programme renouvelé et particulièrement alléchant : joutes équestres et spectacle de feu viendront étoffer une journée déjà très riche en animations… gratuites !*

▲ *Certes, les Médiévales de Navarrenx se déroulent au pied de murailles datant de l'époque précédant Vauban, mais leur cadre se prête magnifiquement à ce genre de festivités… Cette année, rendez-vous est donné aux visiteurs les 17 et 18 août.*

▲ *Durant les quatre journées de Salies à peindre, les rues de la Cité du sel sont parsemées d'artistes, en herbe ou confirmés, dont on peut admirer les réalisations en direct…*

Ajoutons à ces rendez-vous, tous gastronomiques, la Piperadère, organisée dans la Cité du sel, qui « pimentera » la journée du 15 août !

L'HISTOIRE À L'HONNEUR…

Le patrimoine de nos cités étant incontournable de notre proposition touristique, les manifestations à caractère historique retiennent également toute l'attention.

Ainsi Navarrenx et Sauveterre peuvent-elles s'enorgueillir de proposer des fêtes médiévales dans des cadres particulièrement propices à ce genre de manifestation. Le Comité d'animation de Navarrenx (Can) et l'association Sauveterre Espace culturel (Asec) se dépensent en effet sans compter pour mettre sur pied des journées qui permettent de remonter le temps en compagnie de nombreux curieux.

Et pendant que les Amis du camp de Gurs travaillent à l'animation de ce lieu de mémoire, ceux du vieux Sauveterre accueillent les amateurs de patrimoine au sein de la tour Monréal.

LA CULTURE, SOUS TOUTES SES FORMES…

Durant la belle saison, les remparts de Navarrenx résonnent périodiquement des chants festifs de « Lous deus Remparts », tandis que les airs lyriques des Pierres du même nom font vibrer tous les amateurs du territoire sous la houlette de l'infatigable François Ithurbide. Quant aux Musicales de Lahontan, organisées du 3 au 7 juillet, elles montreront aux visiteurs que, sur nos terres, on a plus d'une corde à son arc ! Et pour un son plus béarnais, le festival musical de *Lo Printemps de l'Arribèra* accueille touristes et locaux à Saint-Pé-de-Léren à la sortie de chaque hiver.

Le Salon du livre navarrais, en janvier de chaque année, ou Salies à peindre, du 11 au 14 juillet, participent également à une offre culturelle largement complétée par de nombreuses autres qui, même si elles ne sont pas soutenues financièrement par la communauté de communes du Béarn des gaves, méritent toute notre attention…

Quant à l'unique salle de cinéma du territoire, Le Saleys, elle continue d'ouvrir ses portes durant l'été, pour le plus grand bonheur de tous les amateurs du septième art. ■

Le bénévolat, c'est sympa !

Espèce réputée en voie de disparition, le « bénévole » reste particulièrement résistant, y compris dans le domaine de l'animation touristique !
Il demeure en effet un des piliers incontournables de notre société… et celui qui coûte le moins cher ! Participer de manière désintéressée à un projet collectif fait aussi partie de notre qualité de vie ! Des concepts comme « pratiques intergénérationnelles », « vivre ensemble », « citoyenneté », très « dans l'air du temps », trouvent tout leur sens au sein de notre milieu associatif. Certes, nombre de ces animateurs inlassables s'inquiètent de l'avenir, car ils ne se sentent pas bousculés par la relève… D'autant plus que les moyens financiers des collectivités subissent une érosion qui semble s'intensifier : c'est pour cela que le bénévolat… c'est aussi l'avenir !

Rodin ou une merveille en Béarn des gaves !

Le Catalogue des désirs : quésaco ?

Initiée par le ministère de la Culture, cette opération vise à faire circuler à travers toute la France 500 œuvres iconiques issues des collections nationales auprès d'un public éloigné des grandes métropoles. Les œuvres sont ainsi destinées à être exposées dans des territoires isolés dans lesquels de petits établissements actifs jouent un rôle central pour la diffusion de la culture.

Si le rayonnement touristique du Béarn des gaves repose essentiellement sur le travail de fourmi régulièrement accompli chaque année par tous les acteurs de la filière, il peut également compter sur des évènements d'exception qui attirent ponctuellement l'attention sur notre territoire… telle la présence d'une imposante sculpture originale de Rodin à Laàs !

Installé dans le château de Laàs, au cœur de son magnifique jardin à la française, le musée Serbat propose aux visiteurs, pendant toute une partie de l'année, un voyage dans le temps à travers la reconstitution d'une demeure noble telle qu'elle était habitée au XVIIIe siècle. Lors de la visite guidée, ils peuvent en effet admirer une des plus belles collections d'arts décoratifs de France constituée de tableaux de maîtres (Gustave Courbet, Élisabeth Vigée, Le Brun, Brueghel, Rubens...), de tapisseries des manufactures royales des Gobelins et d'Aubusson…

Et c'est justement ce lieu sans pareil en Béarn des gaves qui, dans le cadre de l'opération du « Catalogue des désirs », a été retenu pour accueillir, depuis le 4 avril jusqu'au 23 septembre, une statue monumentale d'Auguste Rodin, intitulée Eustache de Saint-Pierre. Ce prêt tout à fait exceptionnel sera l'occasion d'une mise en avant du célèbre sculpteur tout au long de la saison, avec des cycles de conférences, les diffusions d'un documentaire sur la vie de l'artiste, des ateliers créatifs...

Le musée Serbat (du nom des anciens propriétaires du château) est représentatif de ces « petits établissements actifs » chers à l'opération du Catalogue des désirs. Grâce aux nombreuses actions de médiation initiées par une nouvelle équipe en place depuis deux ans, il a ainsi vu sa fréquentation doubler, pour passer de moins de 4 500 visiteurs en 2016 à plus de 9 200 l'an dernier. ■

MUSÉE SERBAT
CHÂTEAU DE LAÀS
64390 LAÀS

Ouvert du 6 avril au 3 novembre 2019
Tél. : 05 59 38 91 53 / Adresse courriel : contact@musee-serbat.com / Site Internet : www.musee-serbat.com

Découvertes + de rencontres + de plaisirs

JUILLET

4 — CARRESSE-CASSABER
MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

5 — SALIES-DE-BÉARN
Concert du chœur espagnol Coro Voces Graves de MADRID

6 — NAVARRENX
Concert du Grand Chœur

7 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
Couleurs d'Aquitaine
Concours de peinture

11 au 15 — SALIES-DE-BÉARN
SALIES À PEINDRE

12 — SALIES-DE-BÉARN
Concert de la chorale basque IZAR-HITZA

12 — SALIES-DE-BÉARN
Soirée étincelles

13 — BURGARONNE
9e marché des producteurs

14 — NAVARRENX
LA SAUMONADE et soirée citoyenne

14 — ORION
Un dimanche, une œuvre «Isabelle Jarry : un roman familial est-il encore possible ?»

18 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

19 au 21 — SALIES-DE-BÉARN et en BÉARN DES GAVES
FÊTE DES SOTTISES ! et ses préambules du 15 au 18

20 — SUS
Sortie découverte : Êtres mystérieux de nos forêts

25 — NAVARRENX
Fête jacquaire

25 — AUDAUX
Concert «Trio Max Bruch»

25 au 26 — LAÀS
FESTIVAL DES TRANSHUMANCES MUSICALES

26 — NAVARRENX
MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

27 — ORION
Concert : Un face-à-face de légende, Robert et Clara Schumann

27 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
MÉDIÉVALES DE SAUVETERRE

30 — SALIES-DE-BÉARN
Concert de chants Basques par le chœur d'hommes AHOZ

du **3** juillet au **7** juillet
BÉARN DES GAVES
Festival International de Guitare en Béarn

TOUS LES MERCREDIS du **10** au **24** juillet
SALIES- DE- BÉARN
Concert d'été de l'Harmonie

TOUS LES MARDIS du **9** juillet au **13** août
ESCOS
Atelier danses traditionnelles locales

TOUS LES MARDIS du **2** juillet au **27** août
SALIES- DE- BÉARN
Marché de producteurs Ferme La Motte

TOUS LES VENDREDIS du **5** juillet au **30** août
OGENNE-CAMPTORT
Marché de producteurs Ferme Lechardoy

du **5** juillet au **20** sept.
BÉARN DES GAVES
Pierres Lyriques

AOÛT

1 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
Concert récital de piano

1 — NARP
MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

2 au 4 — SALIES-DE-BÉARN
Fêtes de Salies-de-Béarn

3 — NAVARRENX
450 ans du siège de Navarrenx 1569-2019

6 — ORION
Basson violon, promenade hors des sentiers battus

8 et 9 — LAÀS
Fête des Mousquetaires

TOUS LES MARDIS du **9** juillet au **27** août
NAVARRENX
Mardis musicaux de Navarrenx

du **18** au **30** juillet
NAVARRENX
Alto en Béarn

TOUS LES VENDREDIS du **5** juillet au **30** août
NAVARRENX
Soirée tapas

AOÛT

10 au 12 — NAVARRENX
Fêtes de Navarrenx

10 — SALIES-DE-BÉARN
Soirée espagnole

11 — SALIES-DE-BÉARN
Concert Ensemble vocal, orchestral et soliste

13 — SALIES-DE-BÉARN
Vidéo sous les étoiles

13 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
BALADE EN PAYSAGE D'ÉLEVEURS

15 — SALIES-DE-BÉARN
Finale du Championnat de France Grand Chistéra

15 — SALIES-DE-BÉARN
LA PIPERADÈRE & les métiers d'antan

17 et 18 — NAVARRENX
JOURNÉES MÉDIÉVALES

17 — SALIES-DE-BÉARN
Cantère de l'Orphéon

17 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
FOIRE DE LA BLONDE D'AQUITAINE

22 — ORION
Conférence «Rainer Moritz : Albert Camus et le discours du Prix Nobel»

24 — LAÀS
Fête internationale de la Principauté de Laàs

27 — SALIES-DE-BÉARN
Concert Il Momento Vocale

27 — SALIES-DE-BÉARN
Concert Valery Orlov (grande voix russe)

TOUS LES MERCREDIS du **31** juillet au **14** août
NAVARRENX
Chants polyphoniques béarnais

SEPTEMBRE

1 — NAVARRENX
Marche jacquaire

12 et 15 — SALIES-DE-BÉARN
LA FÊTE DU SEL

14 au 15 — BÉARN DES GAVES
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

21 au 23 — SAUVETERRE-DE-BÉARN
Fêtes de Sauveterre

22 — OGENNE-CAMPTORT
Balade gourmande de ferme en ferme

28 — ORION
Fête de l'automne

TOUS LES MARDIS du **9** juillet au **27** août
SALIES- DE- BÉARN
Spectacle de vachettes
Course landaise

OCTOBRE

13 — LAÀS
Fête du maïs

26 et 27 — SALIES-DE-BÉARN
FESTIVAL DU FILM AMATEUR VIDÉO : LA 25e HEURE

Les manifestations annoncées dans ce document sont extraites à la date du 15 mai 2019 de la base de données de l'Office de tourisme suivant les informations communiquées par les organisateurs.
La responsabilité de l'Office de tourisme ne saurait être engagée.

Béarn des Gaves le petit +

Office de tourisme : nos accueils

NAVARRENX
2, place des Casernes - 64190 Navarrenx
Tél. 05 59 38 32 85

SALIES-DE-BÉARN
Rez-de-chaussée de la mairie
BP 26 - 64270 Salies-de-Béarn
Tél. 05 59 38 00 33

SAUVETERRE-DE-BÉARN
Place Royale - 64390 Sauveterre-de-Béarn
Tél. 05 59 38 32 86

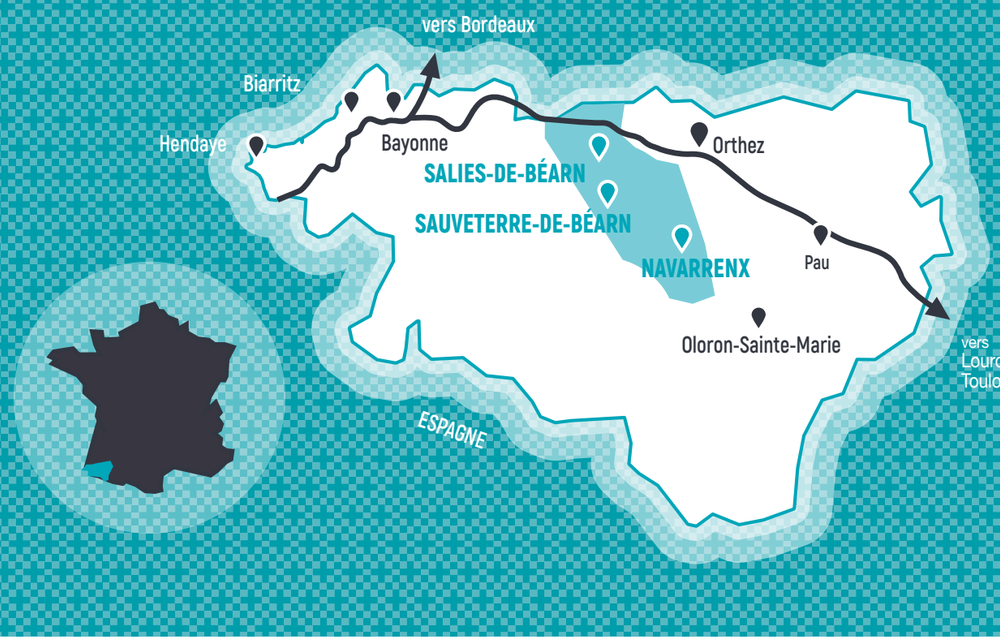

Conception : Martin-Richard Graphic - 05 59 98 80 - Impression : Imprimerie Marie Picard - Orthez - Ne pas jeter sur la voie publique

le petit +

Pour toutes informations complémentaires sur les horaires, les lieux précis, les détails des animations… rendez-vous sur notre site - **rubrique « à voir, à faire »**

www.tourisme-bearn-gaves.com
contact@bearndesgaves.com - 05 59 38 00 33

UN ÉTABLISSEMENT en ÉVOLUTION CONSTANTE

Tous les secrets des thermes salisiens…

S'il est un opérateur majeur de l'activité touristique en Béarn des gaves, c'est bien l'établissement thermal de Salies ; « majeur », non seulement car il emploie de nombreux salariés à l'année, et plus encore en saison haute, mais aussi car il induit, sur tout le territoire, une économie directe et indirecte bénéfique…

D'UNE LÉGENDE, NAÎT UNE EAU THERMALE BIENFAISANTE

Enfouie sous terre il y a deux millions d'années, l'eau thermale, dix fois plus salée que celle de la mer, est exploitée depuis l'âge de bronze. Mais ses secrets demeureront longtemps protégés par La Mude (« La Muette », en Béarnais)… jusqu'à ce qu'au XIXe siècle, ne soient révélées ses vertus de bien-être, de jouvence, de bienfait et de guérison !

C'est le docteur Nogaret, médecin de l'empereur Napoléon III d'origine salisienne, qui teste les premiers bains en eau minérale de Salies-de-Béarn pour soulager les douleurs. Partout en France, la médecine thermale triomphe et la mode des « eaux » auprès des classes aisées est lancée.

UN ÉTABLISSEMENT, DEUX ACTIVITÉS…

Aujourd'hui, les thermes sont une structure moderne, à la pointe de la prévention santé et labellisée « Aqua-cert », tant pour son département curatif que bien-être.

Côté thérapies, trois indications sont traitées :
- la rhumatologie,
- la gynécologie et, en particulier, la stérilité féminine,
- les troubles du développement de l'enfant.

Ce sont ainsi plus de 4 000 curistes par an qui peuvent, durant une saison de 10 mois, bénéficier des soins prodigués par des professionnels au savoir-faire unique depuis plus de 150 ans. Les traitements associent les eaux salées aux eaux-mères, procédé sans pareil dans la médecine thermale.

La cure se déroule sur trois semaines et la moitié des patients est extérieure au département des Pyrénées-Atlantiques. Outre les soins, les curistes doivent donc, pendant leur séjour, se loger, consommer et aussi se divertir. C'est ainsi toute une économie touristique qui s'organise grâce au thermalisme et qui irrigue l'ensemble du Béarn des gaves.

UN ÉTABLISSEMENT EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION…

Soucieux de rester attractifs face à l'offre pléthorique existante aussi bien en matière de soins que de détente, les thermes de Salies-de-Béarn sont en réflexion et action permanentes pour proposer, tous les jours, le meilleur service aux clients.

C'est ainsi que, côté bien-être, l'établissement a également connu une fulgurante évolution grâce aux nombreux investissements qui ont eu lieu pour moderniser le spa, mais aussi offrir des expériences uniques en flottant dans cette eau rendue exceptionnelle de par les oligo-éléments qu'elle contient. Le spa est en effet dorénavant composé d'une piscine de détente aquatique, d'un espace beauté et de l'escale sensorielle, avec son bassin de la Mer morte, dernière aire ludique créée en 2017.

Au final, le visiteur aura tout le loisir de se laisser aller à l'abandon le plus total en éprouvant des sensations incroyables… ■

Les eaux-mères : quésaco ?

Les eaux-mères proviennent de l'eau salée jaillissant du sous-sol à laquelle on a prélevé tout le chlorure de sodium pour en faire du sel de table ou de salaison. Très riches en magnésium et différents éléments minéraux, comme le calcium, le brome et le lithium, elles contiennent en tout 26 oligo-éléments aux vertus médicinales et vétérinaires reconnues dans le monde entier. Au XIXe siècle, ces eaux-mères étaient conditionnées dans des flacons de verre et expédiées sur les différents continents au départ de la gare de Salies-de-Béarn. C'est le médecin traitant qui indique, pour chaque curiste, la dose d'eaux-mères à diluer dans l'eau salée remplissant les baignoires de l'établissement thermal. À domicile, les curistes peuvent soulager leurs douleurs résiduelles en appliquant des compresses imbibées de ces eaux-mères apaisantes.

Quelques pépites touristiques de la CCBG…

Pour répondre aux orientations de promotion du territoire fixées à l'Office de tourisme par la Communauté de communes, celui-ci met régulièrement à l'honneur les richesses du Béarn des gaves, parmi lesquelles, entre autres : la tour Monréal, le Pain de sucre ou les remparts de Navarrenx. Focus, dans les lignes qui suivent, sur quelques-uns des sites ou des évènements, bien connus ou plus confidentiels, que des communes ou des associations font vivre ou revivre, pour le plus grand plaisir des touristes comme de la population locale…

LE JOYAU SALISIEN DE LA PLACE DU BAYAÀ

Tarifs :
Adultes : 2,50 € / -12 ans (accompagnés) : gratuit
Habitants de Salies, demandeurs d'emploi : 1 €
Renseignements : OT 05 59 38 00 33
Site Internet : www.tourisme-bearn-gaves.com

Lieu majestueux du centre de Salies-de-Béarn, la crypte fait descendre le visiteur au cœur du bourg médiéval, le plongeant ainsi dans l'histoire de la Cité du sel.

C'est en 1865 que le bassin de puisage en plein air fut recouvert d'une voûte, créant ainsi un réservoir artificiel, la fameuse crypte, afin de positionner la place du Bayaà à son niveau actuel pour faciliter la circulation hippomobile d'alors.

En 2012, la municipalité a entrepris de vider le lieu, pour permettre son aménagement et le rendre accessible au public, grâce au captage permanent de l'eau de la source au rythme de 2400 litres/heure et à son évacuation dans le Saleys. Ainsi la découverte de la crypte est-elle rapidement devenue un incontournable des circuits de visites organisés par l'Office de tourisme.

Mais le 13 juin 2018, les inondations catastrophiques qui ravagèrent tout le centre ville eurent raison du lieu, qui servit, durant quelques heures, de bassin de rétention, avant de disparaître sous la violence des flots.

D'importants travaux ont été réalisés pour réhabiliter ce fleuron du tourisme salisien et le rendre à nouveau accessible aux visiteurs. En particulier, une nouvelle scénographie de jeux de lumières redonne à ces pierres, longtemps immergées, un éclat nouveau.

LA MAQUETTE DE SAUVETERRE DANS SON ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Visite : sur rendez-vous, du mardi au samedi
Ouverture :
Du 15 avril au 30 octobre : de 14 h à 18 h
Juillet et août : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tarifs :
Individuels : 4 € / Groupe (+ de 9 pers.) : 3,50 €
Etudiants : 3 € / -12 ans (accompagnés) : gratuit
Renseignements : 06 70 36 79 05
Site Internet :
www.amis-sauveterre.fr ou www.tour-monreal.fr

C'est au cœur de l'historique tour Monréal et de son cadre ô combien prestigieux, que trône l'impressionnante maquette au 100e de Sauveterre-de-Béarn au Moyen Âge, résultat des 15 000 heures de travail réalisées par André-Joseph Gastellu, qui a ainsi su faire preuve de patience et de dextérité pour calibrer et assembler une à une des dizaines de milliers de minuscules pierres… Tout autour, le lieu a été entièrement pensé pour que le visiteur appréhende la Cité médiévale, dès son origine, et retrouve, de façon ludique et pédagogique, les grands personnages qui ont jalonné son histoire, comme Gaston VII Moncade, Gaston Fébus ou bien encore Jeanne d'Albret.

LE CIN, LIEU D'HISTOIRE NAVARRAIS

Ouverture : chaque jour, de mi-mai à fin octobre, de 15 h à 18 h
Tarif : libre participation

Ouvert en 2012 dans l'enceinte de l'Arsenal, le centre d'interprétation de Navarrenx (CIN) est un espace muséographique retraçant l'histoire de la ville et de ses environs. Encadrée par le cercle historique de l'Arribère (CHAR), une équipe de bénévoles y fait découvrir aux touristes, à partir de maquettes, objets, visuels télévisés et panneaux, tous les faits marquants des lieux depuis la Préhistoire et ses pierres taillées jusqu'au tram Pau-Oloron-Mauléon (POM), qui desservait ce secteur rural jusqu'en 1930… en passant, entre autres, par la création de la Bastide, en 1316, l'édification, au XVIe siècle, de la cité fortifiée par Henri II d'Albret, vicomte du Béarn et grand-père du roi Henri IV, ou bien encore l'époque glorieuse de la pêche aux saumons…

C'est également dans ce lieu chargé d'histoire que les visiteurs peuvent se procurer les ouvrages historiques, culturels et patrimoniaux du cercle historique de l'Arribère.

UN ESPACE BUCOLIQUE AU CŒUR DE LA CITÉ DU SEL

Accès libre : entrées en face de l'église Saint-Martin ou en haut de la côte Saint-Martin

Appelé aussi « colline de la Sègue », le Pain de sucre est un domaine naturel d'une douzaine d'hectares situé à quelques centaines de mètres du centre historique de Salies-de-Béarn. Planté d'arbres magnifiques, il offre aux promeneurs un couvert végétal très apprécié lors des journées d'été. Selon la saison, le visiteur admirera les daims, les lamas, avec les jeunes nés sur place, les brebis, les chèvres, les ânes et les cochons vietnamiens ; les abeilles faisant l'aller-retour entre les ruches et les acacias en fleurs.

C'est au mois de mai que Christophe Lacoste, éleveur dans les Landes, amène son troupeau dans ce lieu privilégié pour réaliser de l'éco-pâturage et entretenir ainsi naturellement les sous-bois. En 2019, pour la troisième année, c'est au cours d'une transhumance rythmée et festive que le troupeau s'est rendu du jardin public au Pain de sucre, empruntant un parcours sécurisé par de nombreux bénévoles qui aident à bloquer les voies adjacentes.

L'ART VACHE SAUVETERRIEN

Visite de l'exposition : du 30 juillet au 20 août
Prix : plus de 1 240 € de prix sont attribués et remis le 17 août, à 19 h
Règlement du concours : disponible sur simple demande à sauveterre@bearndesgaves.com

L'agriculture et le tourisme sont deux activités économiques phares du Béarn des gaves ; car si le territoire de la CCBG est bien reconnu pour la richesse de son patrimoine, il l'est également pour son paysage façonné par l'agriculture, avec des coteaux cultivés en prairie de pâture. Depuis 5 ans déjà, la CDC Animation, la Chambre d'agriculture, les éleveurs et l'Office de tourisme s'associent, dans le cadre de la foire de la Blonde, et organisent un concours artistique pour valoriser la race bovine Blonde d'Aquitaine et mettre ainsi en valeur notre paysage.

C'est l'occasion, pour tous ceux qui possèdent une âme de peintre, de photographe ou de sculpteur, de s'exprimer et de faire connaître leur œuvre dans le cadre de l'exposition annuelle organisée en mairie de Sauveterre.

LA BASTIDE NAVARRAISE

C'est en 1538 que furent érigés les remparts de Navarrenx, sous la direction de l'architecte italien Fabio Siciliano. Cent ans plus tard, Vauban s'inspira de cette architecture pour ériger ses propres fortifications. Depuis plusieurs décennies, la ville s'est attachée à entretenir et rénover ces murs de pierre et leurs bâtiments annexes qui participent à la renommée de Navarrenx.

Ainsi, la porte St-Antoine, la Poudrière, le bastion de la Cloche et son canon, le bastion des Contremines et son souterrain, le bastion des Échos et le théâtre à ciel ouvert, le bastion des Noyers, la Fontaine militaire, la poterne de Méritein, la porte de la Demi-Lune, les Échauguettes sont autant de sites que l'on pourra désormais mieux découvrir et apprécier grâce au chemin de ronde rénové qui, dès cet été, devrait suivre les remparts tout le long de leurs 1 657 mètres. ■

45 ITINÉRAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCBG

Le pont Eiffel et les méandres du Gave depuis le site historique de la Pène de Mü…

La randonnée, on adore tous !

Pas besoin d'être sportif et surentraîné : la «rando», tout le monde la pratique, même sans le savoir ! Que ce soit en club ou à son rythme, en vacances ou le dimanche après-midi, après un repas en famille, les marcheurs sont légion en Béarn des gaves…

▲ *Quelques sentinelles de l'OT, une élue et un agent de la CCBG pour une collaboration active au service de la randonnée…*

UNE ACTIVITÉ FORTEMENT PLÉBISCITÉE

Porté par le besoin croissant des clientèles touristiques, urbaines en grande partie, de (re)connexion avec la nature, le nombre de séjours avec randonnée effectués par les Français a augmenté de 25 % au cours des dix dernières années. À tel point que la randonnée pédestre est identifiée comme étant la première activité sportive pratiquée par nos compatriotes en vacances !

Pour répondre aux attentes de ces marcheurs, la France dispose de nombreux atouts : un réseau de plus de 100 000 km de sentiers de GR (grande randonnée), 85 000 km de voies pédestres, dont des routes mythiques, à forte notoriété internationale, tels que l'exigeant GR 20, en Corse, ou le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle… qui traverse le Béarn des gaves.

UN TERRITOIRE INNERVÉ DE SENTIERS

En charge d'un périmètre riche de plus de 45 itinéraires, la CCBG s'est donc saisie de cette pratique conviviale et bonne pour la santé, en initiant une opération approfondie d'entretien des sentiers.

Rassemblées autour de l'Office de tourisme, des sentinelles (Nicolas Bénégui, Darren Benson, Sylvain Chevallier, Pierre Etcheverry, Martin Larramendy, Jean-Philippe Lavie, Michèle Marcel, Michel Puharré et le club de randonnée de Salies) ont ainsi sillonné les parcours du cru pour relever les soucis rencontrés lors de leurs marches. Elles ont arpenté plus de 300 km, bravant parfois les intempéries, et dressé un état des lieux ensuite transmis par l'Office de tourisme à la Communauté de communes. Forte de ces informations, celle-ci a alors réalisé, en interne ou avec le concours de l'association d'insertion Avenir, des travaux de nettoyage et de balisage. Ainsi, dès la fin du mois de juin, les amateurs auront de nouveau le plaisir de randonner en toute sérénité !

Besoin d'un conseil personnalisé pour préparer votre parcours ?

Suite à leur travail de repérage, les sentinelles ont pris soin de faire part du « petit + des sentiers » à l'équipe de l'Office de tourisme (OT). Par exemple, concernant l'itinéraire « Loumarcadé », sur la commune de Labastide-Villefranche, il est intéressant de savoir en amont que la zone marécageuse s'avère un lieu idéal pour l'observation des oiseaux et que l'aire de pique-nique au bord du lac vaut le détour ! Venez découvrir ces précieuses recommandations dans les accueils de l'OT à Navarrenx, Salies-de-Béarn ou Sauveterre-de-Béarn.

Pour une bonne marche à Castagnède…

À la sortie de la voie verte, le promeneur découvrira le village de Castagnède, sa plaine en bordure du gave d'Oloron et ses lieux de pêche réputés pour le saumon. Des sentiers de randonnée le mèneront au site incontournable de la Pène de Mü, promontoire dominant le gave d'une hauteur de 114 m. Ce lieu-dit, occupé jadis par les Romains et les Maures, était l'ancien village de Castagnède, où les habitants, au teint basané, furent surnommés « lous Ahumats », soit « les Enfumés ».

À quelques pas de là, il trouvera la table d'orientation et la statue de la Vierge, offerte par le curé de Castagnède, en remerciement pour l'avoir sauvé des eaux. Il pourra y admirer un magnifique panorama sur la vallée du Gave et le pont Eiffel, bel ouvrage d'architecture reliant Castagnède à Escos.

SUR LA VOIE DU PASSÉ DANS L'ENVIRONNEMENT D'AUJOURD'HUI…

À Salies-de-Béarn, plus particulièrement, le «sentier découverte» emprunte l'assise de l'ancienne voie de chemin de fer Puyoô-Mauléon, sur un tronçon accessible à partir de l'ancienne route de Puyoô, à environ 1 km après le supermarché.

Il a été aménagé par la mairie pour offrir aux promeneurs un environnement naturel préservé et un cadre pédagogique apportant à chacun les informations nécessaires à la compréhension de la faune et de la flore locales. Ce cheminement se termine à l'entrée de l'ancien tunnel ferroviaire, actuellement fermé au public, mais qui devrait être réouvert quand le tronçon nord sur Puyoô sera aménagé. De grands panneaux explicatifs retracent l'histoire de la construction de ce tunnel, en particulier, et de la ligne de chemin de fer en général.

Une invitation à remonter le temps salisien et à apprécier son environnement, plein de richesses naturelles qu'il convient de sauvegarder… ■

Un « déficit de nature » handicapant !

Selon une étude d'Atout France concernant la pratique de la randonnée pédestre, en France, comme dans beaucoup d'autres pays développés, l'urbanisation a entraîné la disparition progressive de la présence de la nature dans la vie quotidienne, et ce dès le plus jeune âge. Le nombre et la durée des sorties de randonnée au sein des écoles ont ainsi fortement diminué et les Français passent désormais 80 % de leur temps à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un véhicule. Un nouveau syndrome, nommé « déficit de nature », a même été identifié par les scientifiques, caractérisé par une baisse des performances cognitives et intellectuelles… syndrome que notre territoire pourrait largement contribuer à faire diminuer !

▲ *Le « sentier découverte » est un parcours aménagé et balisé pour toute la famille…*

À BICYCLETTE

EuroVelo 3 : la véloroute des pèlerins en Béarn des gaves

La portion béarnaise de l'EuroVelo 3 va traverser une bonne partie de notre territoire. C'est ainsi qu'au titre de son implication pour le tourisme, la CCBG s'engage localement dans un ambitieux projet européen de déplacement doux qui va également profiter à ses habitants…

Si le lancement officiel de l'itinéraire, au niveau national, date du 1er juin 2018, le programme d'aménagement est en cours dans le département, avec le concours financier des communautés de communes concernées.
L'objectif de ce projet structurant est de développer aussi bien le vélo de loisir que le vélo de déplacement. Il se destine à 80 % à la population locale et, dans une moindre mesure, aux visiteurs d'un jour ou en voyage.

Ainsi, seront aménagés, dès le second semestre 2019, des itinéraires cyclables, en voies vertes et sur routes à très faible trafic. Le projet a été conçu de façon à limiter au maximum l'acquisition de terres agricoles, en implantant une signalisation continue, en évaluant la fréquentation par la pose de compteurs et en assurant le lien avec les services et les autres activités du territoire, telles que les hébergements, la restauration, les sites de loisirs ou encore la location de matériel…

Ainsi la CCBG interviendra-t-elle à hauteur de 120 000 € pour favoriser la mobilité douce de ses administrés et de ses visiteurs. Localement, l'aménagement de 62 km de voies (14 km strictement vertes et 48 km partagées), qui s'effectuera d'Escos à Arnéguy, s'achèvera en 2020. ■

L'EuroVelo 3 : quésaco ?

Projet d'aménagement européen d'envergure en faveur d'un mode de déplacement doux, l'EuroVelo 3 (EV3) est une véloroute, c'est-à-dire un itinéraire cyclable de longue distance, linéaire, protégé et doté d'une signalisation adaptée. Surnommée la «Scandibérique» ou bien «La Route des pèlerins», elle projette de relier Trondheim, en Norvège, à Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, traversant ainsi l'Europe du nord au sud-ouest en passant par sept pays sur une longueur totale de 5 122 km.
La partie française de l'EuroVelo 3 représente, avec ses 1 700 km de parcours, la plus grande voie cyclable de France. Au départ de la frontière belge, l'itinéraire longe d'abord les vallées de la Sambre et de l'Oise, traverse Paris et l'Île-de-France, la vallée de la Loire et le Poitou, pour rejoindre la Gascogne...et, finalement, le Béarn des gaves ! La route s'achève dans les Pyrénées-Atlantiques, à Saint-Jean-Pied-de-Port, haut lieu de confluence des chemins de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Les « indésirables » français : quésaco ?

À l'origine, les « indésirables » désignent, dans un décret législatif de 1938, certains étrangers vivant sur le sol français, tels que les Espagnols, les Basques, les femmes allemandes, autrichiennes ou mosellanes... Par extension, les internés nationaux dont le positionnement politique pose problème au gouvernement au tout début de la 2nde Guerre mondiale (essentiellement des communistes) se verront également affublés de ce vocable par les services administratifs de l'État, même s'ils sont Français !

Un lieu de mémoire de portée internationale

Cogéré, depuis peu, par les communautés de communes du Béarn des gaves et du Haut-Béarn, le camp de Gurs est un lieu emblématique de l'histoire du XXe siècle en France. Focus sur un site de mémoire primordial dont la mise en valeur est programmée pour les années à venir…

En avril 2019, a été commémoré le 80e anniversaire de l'ouverture du camp d'internement de Gurs. Ce lieu mémoriel présente une histoire unique, puisqu'il connut à la fois la population en captivité parmi les plus nombreuses de France et la mortalité la plus importante pour un tel lieu, avec plus de 1 000 décès, dont une immense majorité de détenus juifs. Le camp de Gurs est également indissociable de la rétention des Brigadistes et des Républicains espagnols, du millier de Juifs allemands du pays de Bade expulsés en 1940 et des « indésirables » français.

C'est à ce titre que l'ancien camp fut choisi par la République française, en 1993, pour incarner le destin tragique des Juifs de France durant la Shoah, avec le Vélodrome d'hiver et la Maison d'Izieu.

Ce site majeur n'en demeure pas moins, aujourd'hui, le dernier lieu emblématique de l'internement dans notre pays à ne pas disposer d'un équipement muséographique et pédagogique destiné à mener un travail de transmission et d'éducation, plus que jamais indispensable à la construction d'une citoyenneté éclairée et à la défense des valeurs républicaines et démocratiques.

En juillet 2018, a donc été créé, entre la communauté de communes du Béarn des gaves (CCBG) et la communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB), un syndicat mixte qui a pour objet la gouvernance et la gestion du site de ce camp d'internement dans le but de sauvegarder ce lieu de mémoire, d'en transmettre l'histoire et d'en assurer la valorisation culturelle et touristique.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte, présidé par Michel Forcade, également maire de la commune de Gurs, s'est adressé au Mémorial de la Shoah pour la création d'un centre de mémoire. À ce titre, un projet vient d'être chiffré et transmis aux différentes instances françaises afin de recueillir les financements nécessaires à sa réalisation.

Ce projet consensuel existe désormais et a obtenu l'accord des pouvoirs publics. Il constituera un lieu de référence à l'échelle régionale, unique dans le Département, et au rayonnement à la fois national et européen, puisque Allemands et Espagnols seront associés à cette réalisation. ■

CCHB		CCBG	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Lydie CAMPELLO	Françoise BESSONNEAU	Patrick BALDAN	Nadine LAMBERT
Aracéli ETCHENIQUE	France JAUBERT-BATAILLE	Michel FORCADE	Francine TROUILH
Daniel LACRAMPE	Michel ADAM	Gaston FAURIE	Hubert FRANÇAIS
Dominique LAGRAVE	Claude LACOUR	Grégory NEXON	Francis LANSALOT-MATRAS
Élisabeth MÉDARD	Marthe CLOT	Jean LABOUR	René MUEL
David MIRANDE	Pierre CASABONNE	Claude SERRES-COUSINÉ	Michel PUHARRÉ

À savoir :
M. Michel Forcade, maire de Gurs, en est le président.
M. Daniel Lacrampe, président de la CCHB, en est le 1er vice-président.
M. Jean Labour, président de la CCBG, en est le 2nd vice-président.
MM. Gaston Faurie, maire de Dognen, et **Dominique Lagrave**, maire de Préchacq-Josbaig, sont membres du Bureau, en complément des trois élus précédents.
Le camp de Gurs s'étend sur les trois communes suivantes : Dognen , Gurs et Préchacq-Josbaig.

Syndicat mixte de gestion du camp de Gurs
Mairie de Gurs – 1, chemin du Hameau - 64190 GURS
Tél. : 05 59 66 14 80
Adresse courriel : smcampdegurs@gmail.com

Pêcher dans le gave au fil de l'eau…

S'inscrivant dans le programme « Pêche 64 » de valorisation de parcours de pêche, la communauté de communes du Béarn des gaves est en charge de l'aménagement et de l'entretien des coins de pêche. Gros plan sur un des loisirs phares de notre territoire, qui draine un grand nombre de touristes le long de nos gaves…

Depuis une dizaine d'années, la CCBG et ses prédécesseurs ont aménagé plusieurs coins de pêche en Béarn des gaves, comme ceux situés à :

- Castagnède,
- Castetnau-Camblong (lieu-dit Les Escamous), en rive gauche du gave d'Oloron,
- Navarrenx, en rive droite du gave d'Oloron,
- Susmiou (lieu-dit Pool Masseys), en rive gauche du gave d'Oloron,
- Viellenave-de-Navarrenx (pont de Viellenave), en rive gauche du gave d'Oloron.

Sur la commune de Castagnède, par exemple, se trouve un coin « pêche 64 », la bien nommée « cabane des pêcheurs ». Il se situe sur le gave d'Oloron, en 2e catégorie du domaine public. On peut y capturer des saumons, des truites de mer, des truites arc-en-ciel, des truites fario, des chevesnes, des anguilles ou des aloses. Les pêcheurs de truites ont le droit de prélever cinq poissons par jour, dont deux truites fario. On peut les attraper aux appâts naturels (vers, teigne ou asticot) à partir de la date d'ouverture de la pêche à la truite et aux leurres à partir du 1er mai de chaque année.

Quant aux adeptes du saumon, trois prises leur sont autorisées par an. Chacune est soumise à une déclaration obligatoire et une bague doit être apposée sur le poisson avant son transport. La déclaration peut se faire soit chez un dépositaire, soit en ligne (sur le site www.declarationpeche.fr).

Afin de préserver l'espèce, le *no-kill*, pratique de pêche avec remise à l'eau des prises obligatoire, est conseillé. Le mardi et le jeudi, la pêche du saumon est interdite sur le gave d'Oloron et le Saison.

Pour la truite de mer, la déclaration n'est pas obligatoire, mais fortement indiquée, car elle permet de récolter des données grâce aux prélèvements d'écailles. Le *no-kill* est, lui aussi, recommandé.

En ce qui concerne l'anguille, un carnet de captures est disponible dans le guide de pêche délivré en même temps que le permis. Les informations collectées permettront une meilleure gestion des stocks. Pour information, la pêche de l'anguille est ouverte du 1er avril au 31 août, avec pratique de nuit interdite.

De plus, des aménagements tels que barbecue, table de pique-nique ou points d'informations ont été réalisés par les services techniques de l'intercommunalité. ■

Un coin de pêche : quésaco ?

Les coins de pêche sont des installations qui répondent à plusieurs objectifs :

- S'appuyer sur des sites aménagés afin d'accueillir un public de pêcheurs vacanciers et proposer des animations autour de la thématique « pêche et protection des milieux aquatiques » ;
- Promouvoir une pêche « sportive » et « moderne », en proposant un panel d'outils réglementaires et techniques qui permettra aux pêcheurs de s'adonner à leur loisir dans les meilleures conditions ;
- Restaurer des sites emblématiques tels que le pool Masseys, lieu incontournable pour les pêcheurs de saumon.

Rappel des tailles légales de captures :

- truite arc-en-ciel : 25 cm

- truite fario : 25 cm

- saumon : 50 cm (timbre migrateur obligatoire)

- truite de mer : 35 cm (timbre migrateur obligatoire)

- alose : 30 cm

- anguille jaune : 12 cm

EN SAVOIR PLUS SUR LA PÊCHE

Pour plus d'informations, consultez le site de **la fédération départementale** (www.federation-peche64.fr) ou celui de l'**AAPPMA** (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) du gave d'Oloron (www.aappma-gave-oloron.com).

Pibale et saumon : lutter contre la pêche illégale en estuaire

Compte tenu des éléments qui mettent en évidence l'illégalité de la pêche estuarienne pratiquée dans le port de Bayonne et du lourd préjudice que cette activité cause, tant à la biodiversité qu'au développement de la pêche sportive, dans les vallées intérieures des bassins versants, l'assemblée de la CCBG s'est positionnée, en septembre 2017, afin de saisir la justice et de déposer plainte contre cette pratique illégale.

Le 4 mars dernier, le pôle métropolitain Pays de Béarn, accompagné des établissements intercommunaux du Béarn, est venu soutenir, par une prise de motion, l'action conjointe de l'Association agréée de pêche et de la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) du gave d'Oloron et de la communauté de communes du Béarn des gaves.

Le contexte législatif et réglementaire interdisant cette pratique et précisant qu'aucune autorisation dérogatoire n'a, été, à ce jour, accordée aux pêcheurs estuariens dans la limite administrative du port de Bayonne, les différents partenaires restent en attente d'une application stricte de la loi par les services de l'État et de la Région.

Célébrer la pêche en Béarn des gaves

Chaque année, l'Unité de gestion de Salies organise deux éditions de la Fête de la pêche sur son site du « parcours jeunes » : une première durant les vacances de Pâques et l'autre début juin. Offrant l'occasion d'une initiation très complète aux « apprentis pêcheurs » présents ce jour-là, cette manifestation réunit un nombre croissant de participants, composés aussi bien de garçons que de filles.
Dans le cadre de la Fête nationale de la pêche, un concours de pêche du saumon en « no-kill » se déroule également chaque année, le premier week-end du mois de juin, à Navarrenx et à Susmiou.

Un parcours dédié aux plus jeunes !

En partenariat avec les associations de pêche locale, un circuit pour enfants, véritable lieu pédagogique et ludique, a été créé par la mairie de Salies-de-Béarn.

Tout a commencé en 2017, lorsque l'Unité de gestion de Salies (AAPPMA du gave d'Oloron) a rencontré à plusieurs reprises la Municipalité afin de finaliser un projet visant à créer un parcours de pêche réservé aux jeunes (jusqu'à 16 ans). C'est un site du quartier Larroumette qui a été choisi pour sa proximité avec le centre-ville et le Pain de sucre.

Grâce à une collaboration étroite entre l'Unité de gestion de Salies et les agents du service technique de la mairie salisienne, des travaux de sécurisation du lieu ont été réalisés, avec la création d'une barrière en croûte de pin et deux escaliers. Des panneaux « parcours jeunes » et un panneau pédagogique « le cycle de l'eau » ont été également mis en place. Le circuit, qui fait environ 140 m de long, a ainsi été inauguré en juin 2017.

Régulièrement, des lâchers de truites arc-en-ciel sont effectués sur ce site durant la saison de pêche. Les jeunes pratiquants peuvent, par ailleurs, taquiner chevesnes, vairons, goujons ou anguilles.

Comme pour les adeptes confirmés, la réglementation, qui fixe un quota de 10 truites par jour et par pêcheur, ainsi qu'une taille légale de capture fixée à 20 cm et la possibilité d'utiliser des appâts naturels toute l'année et des leurres à partir du 1er mai, doit être respectée.

Un RPI, quésaco ?

Un regroupement pédagogique intercommunal est une association de plusieurs écoles de communes distinctes, à faibles effectifs scolaires et généralement rurales, afin de constituer un seul établissement scolaire réparti en un ou plusieurs niveaux d'enseignement et sur un site (RPI concentré) ou plusieurs (RPI dispersé).
Son fonctionnement et son financement sont assurés par un syndicat scolaire intercommunal, au sein duquel siègent des représentants démocratiquement élus et issus des conseils municipaux des différentes communes qui en font partie.

Une séance de cinéma gratuite pour les enfants du Béarn des gaves

LE SALEYS CINÉMA

Couronnée de succès pour sa première édition, en 2018, l'opération «Sur le chemin du cinéma» est reconduite pour une année supplémentaire. Revue de détail d'une action pédagogique territoriale voulue par les élus de la CCBG…

Lors de la séance du Conseil communautaire du 16 mars 2018, les élus de la Communauté de communes avaient souhaité soutenir une campagne éducative organisée autour du cinéma à destination de l'ensemble des écoles primaire de son territoire.

Intitulé «Sur le chemin du cinéma en Béarn des gaves», le projet permet aux enseignants du primaire d'organiser des actions pédagogiques autour du 7e art et, ainsi, de faire découvrir le cinéma à leurs élèves, non seulement en tant qu'œuvre artistique, mais également en tant que lieu, puisque Le Saleys est la seule salle de cinéma du territoire.

Ainsi, entre les mois d'avril et décembre 2018, ce sont pas moins de 15 écoles ou RPI, sur les 19 que compte le territoire, qui ont choisi de bénéficier de cette action, ce qui représente un total de 1 019 élèves ayant assisté à une séance de cinéma.

Face à ce succès et aux retours positifs des enseignants, le Conseil de communauté a donc décidé de reconduire l'opération pour 2019. ■

« Sur le chemin du cinéma en Béarn des gaves » : quésaco ?

Les films diffusés sont choisis en concertation entre les enseignants et l'équipe du cinéma, qui propose sa sélection de films labellisés « jeunes enfants », ainsi que les supports pédagogiques correspondants. Celle-ci peut également répondre à des demandes spécifiques et apporter son soutien pour le choix des films et l'organisation des séances.
Pour assurer l'égalité de tous les enfants, quel que soit l'emplacement de leur établissement scolaire sur le territoire, la CCBG prend à sa charge, pour chaque école et regroupement pédagogique (RPI) :

- une séance de cinéma par élève et par an,
- une très grande partie du coût du transport pour les écoles hors de la commune de Salies-de-Béarn.

Quelques éléments chiffrés…

Pour l'édition 2018, la CCBG avait provisionné un budget total de 8 810 €.
Au final, et malgré le succès de l'opération, celle-ci n'a coûté que 3 943,50 €.

CINÉMA LE SALEYS
RUE DU MARÉCHAL LECLERC
64270
SALIES-DE-BÉARN

Adresse courriel : lesaleys@orange.fr / Tél. : 05 59 65 05 37
Site Internet : www.lesaleyscinema.fr

Un doute, une question ? CONTACTEZ LE SERVICE «ENVIRONNEMENT» DE LA CCBG

Respecter l'environnement pendant l'été

L'été arrive et, avec lui, les innombrables fêtes et animations qui vont émailler le territoire du Béarn des gaves. À la longue liste des choses «à faire et à penser» par les organisateurs, s'ajoutera la «gestion des déchets», car, comme chacun le sait : «Qui dit évènements festifs dit production de déchets» !

POUR VOS FESTIVITÉS, PENSEZ AU DURABLE !

Le prêt ponctuel de bacs

Afin de faciliter leur tâche, la communauté de communes du Béarn des gaves met à disposition des comités des fêtes, clubs sportifs et autres associations des containers permettant de faire le tri des déchets sur le lieu-même des manifestations.

Un affichage rappelant les consignes de tri est présent sur chaque bac de collecte prêté, pour aider les utilisateurs si des doutes subsistent. De plus, sur demande de leur part et afin de les accompagner, un petit rappel de ces mêmes directives peut être effectué auprès des membres bénévoles de l'organisme organisateur par une ambassadrice du tri.

Trier, c'est bien, mais réduire ses déchets, c'est mieux !

Même s'il est impossible de ne produire aucun déchet lors de manifestations, il est toutefois envisageable d'en réduire la quantité.

L'utilisation de verres réutilisables, lors de fêtes locales par exemple, permettra de diminuer considérablement la production de déchets et représentera incontestablement un gain de temps non négligeable pour les membres chargés du nettoyage le lendemain.

Les verres réutilisables, comment ça marche ?

Pour tout évènement festif, l'organisateur doit prendre contact avec une des ambassadrices du tri de la CCBG avant de se rendre sur le site Internet de Bil Ta Garbi (www.biltagarbi.com) pour y renseigner le formulaire d'inscription accessible depuis la page d'accueil. Après validation de sa demande, un mot de passe lui sera attribué et envoyé par courriel. Il lui permettra de se connecter directement à la plateforme d'Ecocup, fournisseur des verres réutilisables, afin d'affiner et de finaliser sa commande.

Il est important de préciser que ce service est totalement gratuit (aucun frais de location, de livraison ou de reprise du matériel emprunté), simple et très pratique, puisque les verres réutilisables peuvent être rendus non nettoyés. Seuls ceux qui viendraient à manquer lors du retour seront facturés à l'organisateur à hauteur de 95 centimes

EN SAVOIR PLUS SUR LE PRÊT DE BACS

Pour réserver les containers, contactez le service « environnement » de la CCBG
Tél. : 07 88 60 47 43 ou **une des ambassadrices du tri** de la CCBG
Adresse courriel : elorri.larcabal@biltagarbi.fr / Tél. : 06 45 48 88 18 - 06 87 99 73 65

par verre absent. Sachant qu'une caution de 1 € aura été demandée par les organisateurs aux consommateurs lors de leur commande de boisson, la facturation des verres manquants ne représentera pas une réelle dépense pour l'organisateur.

Attention : **il faut bien penser à réserver ses verres Ecocup au moins un mois avant la manifestation.**

Mais aussi…

Pour les festivités les plus modestes (moins de 500 personnes), une solution plus légère existe, puisque des verres réutilisables peuvent être également mis à disposition des organisateurs directement par la CCBG. Il s'agit là d'un service gratuit, à savoir qu'il n'y a pas de frais de location, mais après utilisation, les verres doivent être restitués lavés et séchés. Là encore, tout verre manquant sera facturé 1 € l'unité à l'emprunteur, ce qui n'aura aucun impact sur son budget s'il fait bien payer au consommateur une caution de 1 € lors de sa commande.

POUR UN TOURISME VERT…

En matière de gestion des déchets, le premier interlocuteur du vacancier ou du curiste, c'est son hébergeur ! C'est pourquoi, il est important que les propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes disposent des bons supports de communication afin que les locataires sachent exactement ce qui se trie sur notre territoire et à quel endroit le déposer. D'autant plus que les consignes de tri peuvent différer selon les régions ou les pays !

Tout au long de l'année, les ambassadrices du tri de la CCBG peuvent accompagner les hébergeurs qui le souhaitent à travers :

- **la réalisation d'affiches personnalisées**, en fonction du contenant utilisé sur place pour le tri ;
- **la distribution de sacs à verre**, pour recueillir les bouteilles et pots en verre dans le logement et les transporter jusqu'à la borne correspondante ;
- **l'ajout d'un paragraphe** pour le bon fonctionnement du tri sélectif dans le contrat de location, par exemple.

Les ambassadrices du tri accompagnent également les résidences touristiques et les campings, avant la saison, pour la mise en place du tri et la réduction des déchets.

En complément, elles seront aussi présentes sur le terrain pour sensibiliser directement les curistes, vacanciers et gens de passage, lors des pots d'accueil aux thermes ou à la mairie de Salies, par exemple, ou bien encore sur les marchés de Navarrenx, Salies et Sauveterre… ■

Si vous êtes **hébergeur** et pour bénéficier de ces services, **n'hésitez pas à contacter les ambassadrices du tri de la communauté de communes du Béarn des gaves**. Adresse courriel : emilie.labarbe@biltagarbi.fr / Tél. : 06 87 99 73 65 – 06 45 48 88 18

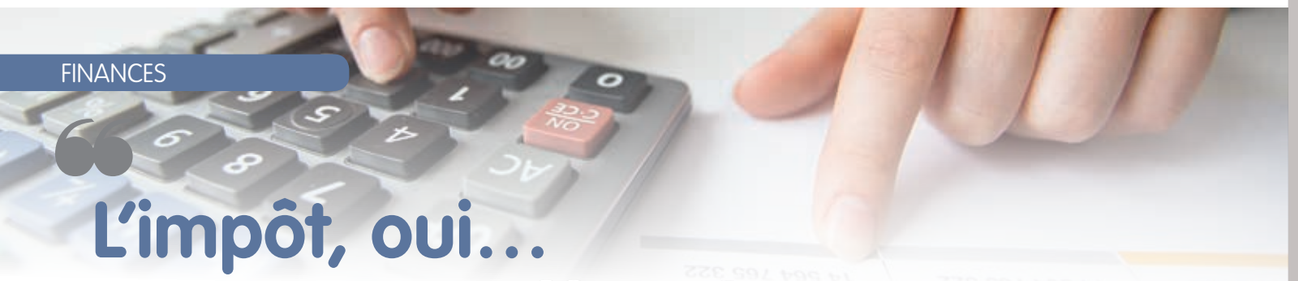

FINANCES

L'impôt, oui… mais pour offrir des services de qualité aux administrés

La part intercommunale des impôts locaux est la principale ressource financière d'une communauté de communes. Cette contribution des habitants, propriétaires et entreprises du Béarn des gaves permet de faire vivre le territoire au travers des compétences exercées par la Communauté. En 2019, une fois reversés les 30 % de la totalité de ses revenus fiscaux et de dotations dus à ses 53 communes membres, la CCBG disposera de 4 676 000 € de ressources financières pour offrir des services diversifiés et qualitatifs à sa population, dans un souci permanent de maîtrise de la dépense publique. Quelques illustrations de la répartition et de l'usage des deniers publics dans la page qui suit…

Ressources financières de la CCBG

FISCALITÉ PRÉLEVÉE - AVIS D'IMPOSITION REÇUS PAR LES CONTRIBUABLES 5 729 000 €

- FISCALITÉ DES MÉNAGES **34 %** — TAXE D'HABITATION, TAXE SUR LE FONCIER BÂTI, TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI
- FISCALITÉ PROFESSIONNELLE **31 %** — COTISATION FONCIÈRE ET SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES, TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES ET LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX
- TAXES AFFECTÉES À UNE COMPÉTENCE DÉTERMINÉE **18 %** — ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

FISCALITÉ REVERSÉE PAR LA COMMUNAUTÉ, PRINCIPALEMENT AUX 53 COMMUNES MEMBRES : **1 726 000 €**, SOIT **25 %**

RESSOURCES FISCALES RESTANTES POUR LA CCBG

2 225 000 €	578 000 €	1 200 000 €

DOTATIONS VERSÉES 1 153 000 €

DOTATIONS DE L'ÉTAT **17 %** — DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT ET ALLOCATIONS COMPENSATRICES DES EXONÉRATIONS FISCALES DÉCIDÉES PAR L'ÉTAT

DOTATIONS REVERSÉES AUX COMMUNES : **480 000 €**, SOIT **7 %**

DOTATIONS RESTANTES POUR LA CCBG

673 000 €

RESSOURCES FINANÇIÈRES DE LA CCBG AU BUDGET 2019 = 4 676 000 €

Utilisation des ressources financières de la CCBG

70 % du budget 2019, soit 3 273 000 €, finance les compétences de la CCBG et 30 %, soit 1 403 000 €, l'administration générale et autres services aux usagers.

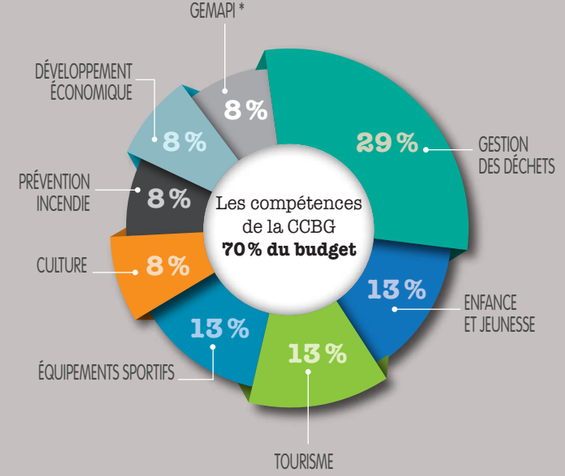

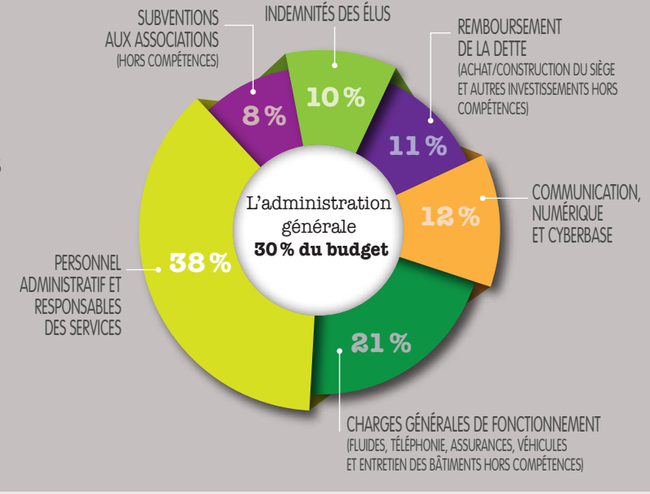

* GEMAPI, GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Je comprends mes impôts locaux

CCBG terre de partage

COMPÉTENCE ENFANCE - JEUNESSE

BUDGET = **436 719 €**
SOIT **9 %** DU BUDGET TOTAL 2019

En 2019, mes impôts locaux ont permis de participer au financement :

- DES CRÈCHES DE SALIES-DE-BÉARN ET AUTERRIVE, DE LA MICRO-CRÈCHE DE SUSMIOU
- + DES CENTRES DE LOISIRS DE NAVARRENX, SALIES-DE-BÉARN ET SAUVETERRE-DE-BÉARN
- + D'UNE SÉANCE DE CINÉMA POUR TOUS LES ENFANTS DU TERRITOIRE VIA LES ÉCOLES (LE SALEYS CINÉMA)

LE PONT D'AUTERRIVE

S'il est un ouvrage d'art indispensable à Auterrive, petit village blotti dans un large méandre du gave d'Oloron, c'est bien son pont. De passerelle suspendue à structure en bois, il est devenu pont de « fer » en 1895, ou 1898, selon le côté par lequel on l'aborde ! Avec ses 250 mètres, il était, à l'époque, le plus long du département. Il vient tout juste de retrouver solidité et élégance, après une cure de jouvence de plus d'un an, pour enfin reprendre ses fonctions, au grand soulagement de ses usagers…

Abitain
Andrein
Angous
Araujuzon
Araux
Athos-Aspis
Audaux
Auterrive
Autevielle-St-Martin-Bideren
Barraute-Camu
Bastanès
Bérenx
Bugnein
Burgaronne
Carresse-Cassaber
Castagnède
Castetbon
Castetnau-Camblong
Charre
Dognen
Escos
Espiute
Gestas
Guinarthe-Parenties
Gurs
L'Hôpital-d'Orion
Jasses
Laàs
Labastide-Villefranche
Lahontan
Lay-Lamidou
Léren
Méritein
Montfort
Nabas
Narp
Navarrenx
Ogenne-Camptort
Oraàs
Orion
Orriule
Ossenx
Préchacq-Navarrenx
Rivehaute
Saint-Dos
St-Gladie-Arrive-Munein
Saint-Pé-de-Léren
Salies-de-Béarn
Sauveterre-de-Béarn
Sus
Susmiou
Tabaille-Usquain
Viellenave-de-Navarrenx

Communauté de Communes du **Béarn des Gaves**
terre de partage

TROIS SITES À VOTRE SERVICE…

NAVARRENX : permanence administrative et service environnement
Accueil du public : les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h , et le mercredi, de 9 h à 12 h
14, rue Saint-Germain - 64190 NAVARRENX / Tél. : **05 59 66 07 65**

SALIES-DE-BÉARN : siège administratif
Accueil du public : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
289, route d'Orthez - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : accueil@ccbearndesgaves.fr / Tél. : **05 59 38 30 46**

SAUVETERRE-DE-BÉARN : permanence administrative
Accueil du public : les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Maison Rospide - Place royale - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN / Tél. : **05 59 38 89 10**

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur notre site Internet : www.ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'actualités, suivez-nous sur notre page : CCbearndesgaves

C'est Auterrive qui a été tiré au sort par la commission Communication et Numérique pour illustrer la dernière page de ce numéro de notre magazine. Il en est ainsi pour chaque nouvelle édition, une main innocente mettant à chaque fois à l'honneur une nouvelle commune parmi les 53 qui constituent la CCBG.